L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie de jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tuer et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi notamment dans le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mise en place.

L'objectif général est d'amené toutes automobilistes débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livre va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur qui est un enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Quel est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est avec votre demande de permis de conduire (cerfa 02) le document indispensable et obligatoire lors de vos cours tant pratique que théorique.

Dans ce livret vous trouverez : les documents obligatoires concernant le cursus suivant formation traditionnelle apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisé, les compétences que votre formateur doit valider.

Ce livre va vous guider dans votre dans votre parcours d'apprentissage, il vous permet de savoir « ou vous en êtes » mais aussi et surtout « ou vous allez ».

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

Quel programme de formation ? Ce programme ce veux une vue d'ensemble aussi exhaustive que possible des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité est celles des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est acquis en formation dois progresser et évoluer après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs secondaire que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre a manipulé une automobile et à circuler dans différentes configuration, et en connaître les risque et les limites.

Quel programme de formation ? Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologique et physiologique. Vous devrez également vous situé personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théorique et pratique, collectif ou individuel, vous aiderons a atteindre les objectifs définit et a personnalisé votre progression. Votre formateur sera à vos coté pour vous aider pour vous conseiller des tests de connaissances seront mise en place au fur et à mesure.

Comment sont évalués vos progrès ? Afin de disposer de repère, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences :

1- Maitrisé le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3- Circulé dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4- Pratiquer une conduite autonome sur et économique

Les compétences détails et savoir-faire comportementaux, technique et environnementaux dont doivent disposer les élèves conducteurs au fur et à mesures de leurs évolutions.

Pour chacun des objectifs de votre programme des évaluations mises en place par votre formateur qui vous précisera les critères et les conditions de réussite sont prévue.

Il vous sera possible aussi de mesuré votre réussite d'apprécier les éléments à faire progresser

De plus, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autos évaluation seront à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Conduite accompagnée :

Si vous optez pour un apprentissage incluant une phase de conduite accompagnée ce livret regroupe

Le déroulement des différentes formules de conduite accompagnée

Différente attestation :

-attestation de fin de formation initiale.

-Autorisation de conduire en conduite supervisée.

-Attestation de fin de conduite accompagnée.

Les relevés de parcours

Le compte rendu de chaque rendez-vous pédagogique.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen l'épreuve vous sera présentée individuellement par l'expert qui vous précisera ce que vous allez devoir faire :

Réaliser un parcours à caractère urbain routier et/ou autoroutiers. Suivre un itinéraire pour vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.

Réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement bataille)

Procéder à la vérification technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière.

Appliquer les règles du code de la route notamment celles liées aux conducteurs débutants.

Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.

Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises.

Cette évaluation consiste en un bilan de compétence nécessaire et fondamentale devant être acquis pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Les résultats seront disponibles 48 heures après l'examen sur le site de la prévention routière.